



Fédération
québécoise des
organismes
communautaires
Famille

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Réaction au budget Jérôme-Forget 2008

1.8M\$ pour les organismes communautaires Famille : un mouvement de plus en plus fragilisé

Saint-Lambert, le 13 mars 2008 – Les organismes communautaires Famille accueillent avec grande déception et colère le budget déposé aujourd’hui par la ministre des Finances, Mme Monique Jérôme-Forget.

Des organismes communautaires Famille (OCF) sous respirateur artificiel

« En octroyant aux organismes communautaires Famille (OCF) seulement **1.8 M \$** supplémentaires pour le financement à leur mission, la ministre des Finances a démontré le peu d’intérêt et d’importance qu’elle reconnaît à ces organismes ainsi qu’à leur travail de soutien et de prévention auprès des familles québécoises. Ce montant est loin de répondre aux attentes des OCF. En effet, les enjeux et réalités vécus par ces derniers nécessitaient plutôt un rehaussement de 15M\$ » d’indiquer Francine Faubert, présidente de la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF).

Cette mesure ne fera que maintenir l’ensemble de ces organismes sous respirateur artificiel. À ce rythme, la FQOCF estime qu’il faudra des années à l’ensemble des OCF pour atteindre un seuil de financement décent leur permettant de sortir de la précarité et de répondre aux besoins croissants des familles au prise avec des réalités complexes et souvent difficiles.

Malgré les mesures en faveur des familles québécoises présentes dans le budget, ces dernières ont non seulement besoin de soutien financier mais aussi de milieux de vie favorisant la création de liens significatifs avec leurs enfants et de développer un sentiment d’appartenance à leur communauté.

Financement inadéquat et hausse de la demande des familles

Ces dernières semaines, plus de 200 organismes communautaires Famille menaient une vaste campagne de mobilisation visant l’obtention de 15M\$ pour augmenter leur financement et ainsi leur permettre de souffler un peu. Ce montant leur aurait permis de répondre à des besoins criants et de réaliser un rattrapage historique au niveau du soutien financier des OCF. Rappelons que le financement des OCF se situe bien en-dessous de celui des autres organismes communautaires comparables. C’est pourquoi, depuis plus de cinq (5) ans, les OCF ont sensibilisé les élus provinciaux aux difficultés auxquelles ils sont confrontés : soutenir l’ensemble des familles au cours de toutes les étapes de leur vie, améliorer l’accessibilité des activités destinées aux familles et maintenir en poste des ressources humaines expérimentées. Une augmentation de 15 millions était plus que raisonnable compte tenu du peu d’investissement qui a été consenti à ce secteur depuis 60 ans.

Malgré cette initiative du gouvernement Charest, la FQOCF déplore que le présent rehaussement ne puisse apporter de changements significatifs aux réalités que vivent les OCF dans la réalisation de leur mission auprès des familles du Québec. Nous sommes déçus de constater que le financement supplémentaire

accordé aux OCF dans le budget dévoilé aujourd'hui ne permettra toujours pas à ceux-ci d'améliorer la réponse aux besoins et préoccupations de plus de **90 000 familles** québécoises. Nous invitons la ministre Jérôme-Forget à considérer davantage les besoins de ces familles » conclut Mme Faubert.

À propos de la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF)

La FQOCF a pour mission de regrouper et soutenir plus de 200 organismes communautaires Famille et de contribuer à assurer la place des familles dans la société. Les OCF sont implantés dans toutes les régions du Québec et rejoignent annuellement 90 000 familles. Ils représentent des milieux de vie, d'entraide, de soutien, de valorisation, d'implication et de développement pour l'ensemble des membres de ces familles depuis plus de **60 ans**.

- 30 -

Source : Louisane Côté, Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF) directrice intérimaire (514) 772-2538

Personne à contacter pour entrevues : Francine Faubert, présidente du conseil d'administration de la FQOCF (514) 574-2933